

MGI GROUPE

COMPTES CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2017

- BILAN
- COMPTE DE RESULTAT
- TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES
- TABLEAU CONSOLIDE DES FLUX DE TRESORERIE
- ANNEXE

K€

ACTIF	31 Décembre	31 Décembre
	2017	2016
Ecart d'acquisitions net	957	1 037
Immobilisations incorporelles en cours	28 367	24 057
Immobilisations incorporelles nettes	2 854	3 061
Immobilisations corporelles en cours	9	-
Immobilisations corporelles nettes	8 691	8 449
Immobilisations financières nettes	744	734
Titres mis en équivalence	75	23
Total de l'actif immobilisé	41 697	37 361
Stocks en cours	24 746	21 295
Clients et comptes rattachés	12 427	16 033
Autres créances	2 995	3 178
Impôts différés actifs	754	620
Disponibilités	19 079	16 614
Total de l'actif circulant	60 001	57 740
Charges constatées d'avance	232	228
Ecart de conversion actif	3	-
TOTAL DE L'ACTIF	101 933	95 329

K€

PASSIF	31 Décembre	31 Décembre
	2017	2016
Capital	6 155	6 155
Primes d'émission	19 339	19 339
Réserves consolidées	43 017	36 992
Réserves de conversion	47	17
Subvention d'équipement	118	126
Résultat de l'exercice	8 592	7 200
Total capitaux propres du groupe	77 174	69 829
Capitaux minoritaires hors groupe	1	1
Avances conditionnées BPI	3 323	3 340
Provisions pour risques et charges	439	397
Emprunts et dettes financières	11 382	10 332
Fournisseurs et comptes rattachés	5 594	5 534
Dettes sociales et fiscales	3 030	3 758
Impôts différés passifs	-	-
Autres dettes	644	1 912
Total des dettes	20 650	21 536
Produits constatés d'avance	346	226
Ecart de conversion passif	-	-
TOTAL DU PASSIF	101 933	95 329

GROUPE MGI COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE ANNUEL

K€

au 31 Décembre

	2017	2016
Chiffres d'affaires	53 267	44 946
Autres produits d'exploitation	8 402	9 335
Produits d'exploitation	61 669	54 281
Achats et variation de stocks	24 386	20 725
Autres charges externes	8 804	9 394
Impôts et taxes	727	480
Charges de personnel	11 908	11 944
Dotations aux amortissements et provisions	3 395	2 389
Autres charges	115	59
Charges d'exploitation	49 335	44 991
RESULTAT D EXPLOITATION	12 334	9 290
Produits financiers	523	355
Charges financières	878	352
RESULTAT FINANCIER	- 355	3
RESULTAT COURANT DES ENTREPRISES INTEGREES	11 979	9 293
RESULTAT EXCEPTIONNEL	38	337
Impôts courant sur le résultat	- 3 480	- 2 361
Impôt différé	134	12
RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREES	8 671	7 281
Résultat des sociétés mises en équivalence	2	
Dotations aux amortissements liés aux écarts d'acquisition	- 80	- 80
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	8 593	7 201
Intérêts minoritaires	- 1	- 1
RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREES	8 592	7 200
Résultat par action (en €)	1,40	1,17
Résultat par action dilué	1,40	1,17

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES

CAPITAUX PROPRES DU GROUPE	CAPITAL	PRIMES RESERVES	RESULTAT CONSOLIDE	RESERVE DE CONVERSION	SUBVENTION D'EQUIPEMENT	TOTAL
31-déc-15	5 504	49 102	7 470	29	105	62 210
Affectation résultat n-1		7 470	- 7 470			-
Augmentation de capital	651	-				-
Variation des réserves consolidés		652				652
Variation Actions propres		242				- 242
Variation des réserves de conversion				- 12		- 12
Subvention d'équipement					21	21
Résultat de l'exercice n			7 200			7 200
31-déc-16	6 155	56 331	7 200	17	126	69 829
Affectation résultat n-1		7 200	- 7 200			-
Augmentation de capital						-
Variation des réserves consolidés		1 143				- 1 143
Variation Actions propres		32				- 32
Variation des réserves de conversion				- 64		- 64
Subvention d'équipement					8	8
Résultat de l'exercice n			8 592			8 592
31-déc-17	6 155	62 356	8 592	- 47	118	77 174

TABLEAUX CONSOLIDES DES FLUX DE TRESORERIE

	2017 31-déc	2016 31-déc
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'ACTIVITE		
RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREES	8 592	7 200
Elimination des charges et des produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité		
Amortissements et provisions nets	3 020	2 022
Plus ou moins values de cession nettes d'impôt	- 35	- 94
Quote part des actionnaires minoritaires	-	14
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	11 577	9 142
Variation des créances d'exploitation	- 487	- 6 590
Variation des dettes d'exploitation	- 1 815	3 758
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	- 2 302	- 2 832
Flux net de trésorerie lié à l'activité	9 275	6 310
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
Capex R&D	- 5 816	- 5 343
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles	- 2 651	- 476
Cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	1 859	858
Variation des immobilisations financières	- 61	- 165
Ecart d'acquisition filiales		
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	- 6 669	- 5 126
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT		
Remboursement d'emprunt	- 3 073	- 1 983
Souscription d'emprunt	4 107	3 915
Augmentation de capital		
Frais sur opération de capital		
Autres variations - actions propres	- 32	- 242
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	1 002	1 690
Incidence des variations de taux de change	- 1 143	14
Variation de trésorerie	2 465	2 888
Trésorerie d'ouverture	16 614	13 726
Trésorerie à la clôture	19 079	16 614
Variation de trésorerie	2 465	2 888

ANNEXE

GROUPE MGI AU 31 DECEMBRE 2017

Faits caractéristiques de l'exercice

Le groupe MGI a participé au salon de la communication graphique GRAPHITEC qui s'est tenu en France, du 30 mai au 1^{er} juin. Le groupe s'est vu remettre à cette occasion un nouveau prix international "Coup de Coeur Graphitec 2017", qui récompense sa technologie AIS pilotée par intelligence artificielle équipant l'ensemble de ses Jet Varnish.

Le groupe MGI a été récompensée, pour la deuxième année consécutive, par le DuPont International Packaging Innovation Award, cette fois pour sa technologie JETvarnish3D et toute sa gamme d'équipements, à travers le prestigieux "Diamond Finalist Award 2017".

Une augmentation du capital de la société INKJET a eu lieu au cours du dernier trimestre de l'exercice.

Augmentation sous la forme d'émission de 20000 actions nouvelles au prix unitaire de 10€. La société MGI a donc participé à la souscription de ces actions nouvelles à hauteur de 25% soit 5000 actions à 10€.

Nature et description de l'activité

Le groupe MGI propose une gamme complète de systèmes d'impressions numériques à destination des professionnels de l'imprimerie et des arts graphiques.

Le groupe est composé au 31 décembre 2017 des sociétés suivantes :

- La SA MGI au capital de 6 155 313€ ayant son siège social au 4 rue de la Méridienne, 94260 Fresnes, est la société mère, fabrique des solutions d'impression numérique,
- La société MGI US au capital de 4 763 926\$, commercialise des équipements professionnels d'impressions et son siège social se situe au 3143 Skyway Circle à Melbourne Floride Etats-Unis, elle est détenue à 100%,
- La SARL DESCARTES TECHNOLOGIES, au capital de 50 000€, est un fabricant de presses, et son siège social se situe au 2 rue Pierre Pascault à Descartes 37160, elle est détenue à 99,00 %,
- La SA CERADROP, au capital de 669 000€, est spécialisée dans la conception et la commercialisation d'équipements professionnels d'impression jet d'encre pour l'électronique imprimée, son siège social se situe au 32 rue Soyouz – Parc Ester à Limoges, elle est détenue à 100 %,
- La société KORA PACKMAT, au capital de 500 000€, est spécialisée en mécanique et commercialise les équipements auprès de professionnels, son siège social se situe au 18 Gewerbestr à Villingendorf en Allemagne, elle est détenue à 100%,
- La SAS INKJET, au capital de 300 000€, est spécialisée dans le conseil, son siège social se situe au 10 avenue du maréchal Joffre, 92190 MEUDON, elle est détenue à 25 %.

Référentiel comptable

Les comptes consolidés de la société MGI SA présentés ont été préparés pour les besoins du marché Euronext Growth.

MGI SA a opté pour une présentation des comptes consolidés selon les principes comptables généralement admis en France. Les dispositions du règlement n°99.02 du Comité de Réglementation Comptable, actualisées des règlements modificatifs ultérieurs, sont appliquées.

Les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation sont consolidées sur la base des comptes au 31 décembre 2017 en harmonie avec les principes comptables retenus par le groupe.

Principes comptables

Les principes comptables appliqués pour l'établissement des comptes consolidés au 31 décembre 2017 sont identiques à ceux utilisés dans les comptes consolidés établis au 31 décembre 2016.

Modalités de consolidation

Méthodes de consolidation

Les méthodes de consolidation retenues par la société MGI sont les suivantes :

- Sont consolidées par intégration globale, les sociétés dans lesquelles MGI exerce un contrôle exclusif directement ou indirectement,
- Sont consolidées par mise en équivalence les sociétés dans lesquelles MGI exerce une influence notable et détient directement ou indirectement plus de 20%.

L'intégration globale consiste à :

- intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante les éléments des comptes des entreprises consolidées, après retraitements éventuels ;
- répartir les capitaux propres et le résultat entre les intérêts de l'entreprise consolidante et les intérêts des autres actionnaires ou associés dits « intérêts minoritaires » ;
- éliminer les opérations en comptes entre l'entreprise intégrée globalement et les autres entreprises consolidées.

La mise en équivalence consiste à :

- substituer à la valeur comptable des titres détenus, la quote-part des capitaux propres, y compris le résultat de l'exercice déterminé d'après les règles de consolidation ;
- éliminer les profits internes intégrés entre l'entreprise mise en équivalence et les autres entreprises consolidées à hauteur du pourcentage de participation dans l'entreprise mise en équivalence.

Les comptes consolidés sont établis sur la base des comptes des sociétés du Groupe au 31 décembre 2017.

Les transactions entre les sociétés intégrées ainsi que les résultats internes entre ces sociétés ont été éliminés dans les comptes consolidés.

Périmètre de consolidation

Les comptes consolidés comprennent les sociétés suivantes :

Nom de la société	Méthode de consolidation	Intérêts (%)	Contrôle (%)	Pays d'activité
MGI SA	Société Mère	N/A	N/A	France
MGI USA Inc	Intégration Globale	100 %	100 %	Etats unis
DESCARTES TECHNOLOGIES	Intégration Globale	99 %	99 %	France
CERADROP	Intégration Globale	100 %	100 %	France
GAMMA	Intégration Globale	100 %	100 %	France
KÖRA-PACKMAT	Intégration Globale	100 %	100 %	Allemagne
INKJET TECHNOLOGY	Mise en équivalence	25 %	25 %	France

Intérêts minoritaires

Les intérêts minoritaires correspondent à la part des tiers dans les capitaux propres et le résultat de chaque société consolidée par intégration globale.

Lorsque la part revenant aux intérêts minoritaires dans les capitaux propres d'une entreprise consolidée devient négative, l'excédent ainsi que les pertes ultérieures imputables aux intérêts minoritaires sont supportés par le Groupe.

Recours à des estimations

Pour établir ces informations financières, la direction du Groupe doit procéder à des estimations et faire des hypothèses qui affectent la valeur comptable des éléments d'actif et de passif, des produits et des charges, ainsi que les informations données en notes annexes.

La direction du groupe procède à ces estimations et appréciations de façon continue sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement de ces appréciations. Les montants qui figureront dans les futurs états financiers sont susceptibles de différer des estimations présentes en fonction de l'évolution de ces hypothèses ou de conditions différentes.

Les principales estimations faites par la direction pour l'établissement des états financiers concernent la valorisation des écarts d'acquisition ainsi que leur durée d'utilité retenue, la valorisation des actifs incorporels, le montant des provisions pour risques et autres provisions liées à l'activité, ainsi que des hypothèses retenues pour les impôts différés.

Ecarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition correspondent à l'écart calculé entre :

- le coût d'acquisition des titres de participation des sociétés consolidées
- la quote-part de l'entreprise acquéreuse dans les capitaux propres à la date d'acquisition.

Cet écart est prioritairement affecté aux actifs et passifs identifiés de l'entreprise acquise de telle sorte que leur contribution au bilan consolidé soit représentative de leur juste valeur et l'écart résiduel est inscrit en écart d'acquisition.

Les écarts d'acquisition positifs sont inscrits à l'actif immobilisé et font l'objet d'un amortissement selon un plan préalablement défini, sur une durée déterminée en fonction des objectifs retenus lors de l'acquisition, allant de 5 à 20 ans.

Les écarts d'acquisition font l'objet d'un test de perte de valeur au moins une fois par an lors de la clôture des comptes ou plus fréquemment s'il existe des indices de perte de valeur. Le test de perte de valeur consiste à comparer la valeur nette comptable de l'actif à sa valeur recouvrable, qui est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de cession et sa valeur d'utilité. La valeur d'utilité est obtenue selon la même méthode que celle utilisée au moment des acquisitions décrite ci-dessus.

Lorsque les tests effectués mettent en évidence une perte de valeur, celle-ci est comptabilisée afin que la valeur nette comptable de ces actifs n'excède pas leur valeur recouvrable. Lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable de l'actif (ou groupe d'actifs), une perte de valeur est enregistrée en résultat pour le différentiel.

Les écarts d'acquisition négatifs sont inscrits au passif en provision pour risques et charges et font l'objet dans le cas où ils correspondraient à une prévision de pertes futures à une reprise par résultat étalée dans le temps selon un rythme prédéfini. Dans le cas où ils ne correspondent pas à des risques identifiés, ils sont repris en résultat de l'année d'acquisition.

Méthodes et règles d'évaluation

Les principes et méthodes appliqués par le groupe MGI France sont les suivants :

Conversion des états financiers et des transactions libellés en monnaie étrangère.

Les bilans des Sociétés étrangères sont convertis en euros au cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice à l'exception des composantes de la situation nette, qui sont converties aux cours historiques. Les comptes de résultat sont convertis au taux moyen de l'exercice. Les différences de conversion en résultant sont inscrites directement dans les capitaux propres en réserve de conversion.

Les opérations en devises sont converties au taux du jour de la transaction. Les dettes et créances libellées en devises sont converties au cours en vigueur à la date d'établissement des comptes.

Les différences de change dégagées à cette occasion sont comptabilisées en compte de résultat.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les immobilisations incorporelles sont composées de :

- dépenses de recherche et développement sur projets en cours non encore commercialisés
- logiciels
- brevets

- Les dépenses de recherche et développement sont enregistrées en charges de l'exercice au cours duquel elles sont encourues, à l'exception des frais de développement inscrits en immobilisations lorsque les conditions d'activation répondant strictement aux critères suivants sont réunies :
 - le produit ou le processus est clairement identifié et les coûts imputables à ce produit ou ce procédé peuvent être individualisés et mesuré de façon fiable,
 - faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente,
 - intention du Groupe d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre,
 - capacité de celui-ci à utiliser ou à vendre cette immobilisation incorporelle,
 - probabilité que l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs,
 - disponibilité de ressources techniques, financières et autres appropriées afin d'achever le développement et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle.

Les développements portent sur un projet principal qui vise à développer une solution d'impression numérique grand format, sur tout support en technologie jet d'encre. Le projet intègre le développement de logiciels de pilotage et de gestion d'impression associés.

- Les logiciels acquis sont amortis sur le mode linéaire de 1 à 3 ans.
- Les brevets sont amortis sur le mode linéaire sur 5ans.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les immobilisations dont le groupe dispose au travers de contrats de crédit-bail sont comptabilisées comme des acquisitions en pleine propriété. Ces immobilisations sont amorties selon la méthode décrite ci-dessus et la dette correspondante figure au passif.

Ces immobilisations corporelles comprennent entre autre les frais de développement liés à des plateformes expérimentales de familles de machines déjà commercialisées et en cours d'amortissement. Ces plateformes sont amorties sur 9 ans.

Les amortissements sont calculés sur le mode linéaire sur la durée d'utilisation probable des différentes catégories d'immobilisations. Ces durées sont principalement les suivantes :

Constructions :	linéaire sur 10 et 40 ans.
Matériel de production :	linéaire sur 2 à 10 ans.
Matériel de bureau et informatique:	linéaire sur 3 à 5 ans.

Mobilier de bureau :	linéaire sur 5 à 10 ans.
Agencements, installations :	linéaire sur 5 à 12 ans.
Matériel de transport :	linéaire sur 2 à 5ans.
Plateformes expérimentales	linéaire sur 9 ans.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont représentatives de dépôts et de cautionnements, comptabilisées à leur valeur historique.

Titres mis en équivalence

Le principe général de mise en équivalence des comptes d'une entreprise consiste à substituer, dans le bilan consolidé, à la valeur comptable des titres de l'entreprise mise en équivalence, la part des capitaux propres (y compris le résultat de l'exercice) de cette entreprise, déterminés d'après les règles de consolidation. Cette quote-part de capitaux propres retraités est portée sur une ligne distincte du bilan consolidé intitulée « Titres mis en équivalence ».

Le compte de résultat consolidé doit reprendre, sur une ligne spécifique intitulée « Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence », la fraction du résultat net de l'entreprise mise en équivalence, déterminée d'après les règles de consolidation.

En l'absence de précision complémentaire des textes spécifiques aux comptes consolidés, les titres mis en équivalence sont généralement évalués conformément aux principes généraux d'évaluation des titres de participation, au plus faible des deux montants suivants :

- valeur comptable consolidée des titres mis en équivalence, celle-ci comprenant, le cas échéant, la valeur comptable de l'écart d'acquisition, même si celui-ci est comptabilisé sur une ligne séparée ;
- valeur d'utilité des titres mis en équivalence, celle-ci représentant ce que l'entreprise accepterait de décaisser pour obtenir cette participation si elle avait à l'acquérir.

Aucune dépréciation des titres mis en équivalence n'a été comptabilisée dans les comptes consolidés.

Stocks

Les stocks sont constitués à la fois de stations d'impression numériques, de produits en cours de réalisation et de consommables.

Les encours de production et les produits finis sont valorisés au coût de production qui comprend le cout de consommation de matières premières, les coûts de main d'œuvre et les coûts de sous-traitance.

Les stocks de matières premières et de marchandises sont valorisés suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

Clients et comptes rattachés

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale, une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est devenue inférieure à la valeur comptable.

La Société commercialise ses services auprès d'une clientèle composée pour l'essentiel de professionnels de l'imprimerie, reprographie et grands comptes. La société évalue périodiquement le risque crédit et la situation financière de ses clients et provisionne les pertes potentielles sur créances non recouvrables.

De plus pour chaque nouveau client et pour son chiffre d'affaires consommables une demande d'agrément plafonnée à 16 000 € HT est présentée à notre compagnie d'assurance.

Disponibilités

La société possède des comptes libellés en devises. Il est procédé à leur conversion au taux de clôture de l'exercice.

Les écarts de change (produits ou charges) sont comptabilisés dans le résultat de l'exercice.

Actions propres

Le terme « actions propres » désigne les actions de la société consolidante. Les actions propres détenues par MGI sont portées en déduction des capitaux propres consolidés et les résultats afférents sont éliminés du compte de résultat consolidé.

Avances conditionnées

Lorsque la société perçoit des avances remboursables en vue de faciliter le lancement d'études de développement et de fabrication de certains matériels, elles sont comptabilisées en « Emprunts et dettes assortis de conditions particulières » présentées au bilan dans la rubrique « Avances conditionnées BPI ».

Le remboursement de ces avances est basé sur l'atteinte d'objectif de chiffre d'affaires réalisé sur les produits et services liés aux projets aidés.

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est composé des éléments suivants :

- Ventes de matériel (stations d'impression numérique)
- Prestations de services (maintenance, formation...)
- Ventes de marchandises (consommables, matériel informatique)

Le chiffre d'affaires issu de la vente de matériels et de marchandises est reconnu à la livraison ou à la mise à disposition à l'usine s'agissant de ventes aux distributeurs.

Le chiffre d'affaires issu de la maintenance et du SAV est reconnu prorata temporis sur la durée du contrat. Ce principe entraîne la constatation de produits constatés d'avance pour la partie de la facturation relative à la période postérieure à la date de clôture.

Résultat exceptionnel

Les charges et produits exceptionnels sont constitués d'éléments qui en raison de leur nature, de leur caractère inhabituel et de leur non-réurrence ne peuvent être considérés comme inhérents à l'activité opérationnelle du groupe.

Impôt sur les sociétés

Impôt exigible

L'impôt exigible correspond à l'impôt dû par les sociétés du groupe MGI. Cet impôt est déterminé sur la base du résultat fiscal de la période, qui peut différer du résultat comptable suite aux réintégrations et déductions de certains produits et charges selon les dispositions fiscales en vigueur, et en retenant le taux d'impôt voté à la date de clôture.

Impôts différés

Les impôts différés sont constatés :

- à la clôture lorsqu'il existe une situation fiscale latente et que la situation fiscale de la société le permet. Des impôts différés sont calculés sur les différences temporaires provenant de l'écart entre la base fiscale et valeur comptable des actifs et passifs, ainsi que sur les déficits fiscaux, selon la méthode du report variable.
Les pertes fiscales reportables donnent lieu à comptabilisation d'un impôt différé actif lorsque leur récupération est fortement probable. Pour apprécier la capacité du Groupe à récupérer ses actifs, il est notamment tenu compte des prévisions de résultats fiscaux futurs.
- à la suite des retraitements effectués sur les comptes consolidés.

Conformément à la méthode du report variable, les actifs et passifs d'impôts différés sont évalués aux taux d'impôts dont l'application est attendue pour l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôts qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Les impôts différés, actifs ou passifs, sont compensés entre eux au niveau de chaque entité fiscale et sont portés pour leur montant net, au passif ou à l'actif.

Information sectorielle

La nature de l'activité du groupe MGI permet de définir les secteurs suivants :

- le premier niveau d'information sectoriel est organisé par secteur géographique sur la base de la localisation de ses clients France et International.
- le second niveau d'information sectoriel est organisé par secteur d'activité : imprimantes, consommables et services.

Crédits d'impôt

▪ **Crédit d'impôt recherche**

Les entreprises industrielles et commerciales imposées selon le régime réel qui effectuent des dépenses de recherche peuvent bénéficier d'un crédit d'impôt.

Le crédit d'impôt est calculé par année civile et est comptabilisé en produit d'exploitation. Ce dernier est imputé sur l'impôt dû par l'entreprise au titre de l'année au cours de laquelle les dépenses de recherche ont été encourues. Le crédit d'impôt non imputé est reportable, en régime de droit commun, sur les trois années suivant celle au titre de laquelle il a été constaté. La fraction non utilisée à l'expiration de cette période est remboursée à l'entreprise.

Le crédit d'impôt recherche est comptabilisé en autres produits d'exploitation dans les comptes consolidés.

▪ **Compétitivité de l'emploi**

Conformément à la recommandation de l'autorité des normes comptables, le produit correspondant au crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) a été comptabilisé en moins des charges de personnel.

Résultat par action

Le résultat par action correspond au résultat net consolidé – part du groupe – se rapportant au nombre moyen pondéré d'actions de la société mère, en circulation au cours de l'exercice (à l'exclusion des actions propres déduites des capitaux propres).

Aucun instrument dilutif n'ayant été émis, le résultat dilué par action correspond au résultat par action se rapportant au nombre moyen pondéré d'actions de la société mère en tenant compte des instruments dilutifs ayant déjà été émis.

Note 1 : Ecart d'acquisition

Les écarts d'acquisition peuvent être résumés comme suit :

Il s'agit d'un écart d'acquisition dégagée lors de l'achat des titres Kora Packmat.

Au cours du deuxième semestre 2011, la société MGI SA a acquis 35% du capital social de la société Kora Packmat.

Début 2015, la société MGI SA a acquis 63,70% du capital social de la société Kora Packmat. ce qui porte sa participation à 98,70%.

En 2016 La société MGI a acquis 100% de la société Kora Packmat,

Cette opération a généré un écart d'acquisition d'un montant de 1 197K€.

Cet écart est amorti sur une durée de 15 ans. Son amortissement au 31 décembre 2017 est de 240K€.

Date	Brut	Amort.	Amort. Except	Ecart d'acquisit.net
31/12/2017	1 197	- 240		957

Note 2 : Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles se composent comme suit (en milliers d'euros):

	31/12/2016		Augmentations		Diminutions		31/12/2017	
	exercice 2017							
Immobilisations incorporelles en cours	24 059		5 508	-	1 200		28 367	
Frais d'établissement	-						-	
Logiciels & Brevets - Autres immobilisations inc.	6 416		602	-	1		7 017	
Fonds de commerce	27						27	
Total	30 502		6 110	-	1 201		35 411	
Amortissement	- 3 384		- 807		1		- 4 190	
Valeurs nettes	27 118						31 221	

Note 3 : Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles se composent comme suit (en milliers d'euros):

	31/12/2017			31/12/2016	
	Valeurs brutes	Amortissements	Valeurs nettes	Valeurs nettes	
Constructions	3 452	- 207	3 245	2 879	
Installation tech, mat et outillages	13 582	- 8 759	4 823	4 798	
Autres immobilisations corporelles	4 418	- 3 795	623	772	
Immobilisations corporelles en cours	9		9	-	
Total	21 461	- 12 761	8 700	8 449	

Les immobilisations correspondantes à des crédits baux représentent un montant brut de 2 300K€ et correspondent notamment au crédit bail immobilier de KORA

	31/12/2016		Augmentations		Diminutions		Ecart de change		31/12/2017	
	exercice 2017									
Valeurs brutes	19 762		2 356	-	613	-	44		21 461	
Amortissements	- 11 313		- 1 694		205		41		- 12 761	
Valeurs nettes	8 449		662	-	408	-	3		8 700	

Note 4 : Immobilisations financières

Les immobilisations financières s'analysent comme suit (en milliers d'euros):

	31/12/2016		Augmentations		diminutions		Retraitement		31/12/2017	
	exercice 2017									
Immobilisations financières	734		75	-	65				744	

Les immobilisations financières sont essentiellement représentatives de dépôts et cautionnements données en garantie des loyers des locaux.

Note 5 : Titres de participation mis en équivalence

(en milliers d'euros):

	31/12/2016	augmentations	diminutions	Reclassement	31/12/2017
Titres de participation mis en équivalence	23	52			75

Ces titres sont composés uniquement de la participation à hauteur de 25% dans le capital social de la société INKJET, une augmentation de capital courant décembre représentant 5000 actions nouvelles à 10€ porte cette participation à 75K€ .

Note 6 : Stocks

Les stocks s'analysent comme suit (en milliers d'euros):

	31/12/2017			31/12/2016	
	Valeurs brutes	Dépréciation	Valeurs nettes	Valeurs nettes	
Marchandises/Stocks mat.première et autres appro.	10 557		10 557	8 186	
Produits Intermédiaires et finis	14 682	- 493	14 189	13 109	
Total	25 239	- 493	24 746	21 295	

Note 7 : Clients

Le détail du compte clients et comptes rattachés est le suivant (en milliers d'euros):

	31/12/2017	31/12/2016
Créances clients	13 074	16 253
Provisions sur créances douteuses	- 647	- 220
Total	12 427	16 033

Note 8 : Autres créances

L'ensemble de ces créances s'analyse comme suit (en milliers d'euros):

	31/12/2017	31/12/2016
TVA déductible, créances fiscales et sociales	523	979
Crédit d'impôts recherche et acomptes IS	2 342	2 145
Acomptes fournisseurs et autres créances	130	54
Total	2 995	3 178

Le poste crédit d'impôt recherche et acompte IS se décompose de la manière suivante :

CIR 2017	2 107
Autres crédits d'impôts	235
	2 342

Le poste acomptes fournisseurs et autres créances se décompose de la manière suivante :

Avances fournisseurs	34
Subventions à recevoir	36
Débiteurs divers	44
Autres	16
	130

Note 9 : Impôts différés actifs

L'impôt différé actif s'analyse comme suit (en milliers d'euros):

	31/12/2017	31/12/2016
Base - Retraitements de consolidation	2 023	1 700
Base- Ecart sur valeur d'acquisition	239	160
Total base fiscale différée	2 262	1 860
Impôts différés actifs	754	620

Note 10 : Ventilation des créances

Etat des créances	Total	<1 an	>1 an	>5 ans
Autres immobilisations financières	744			744
Avances et acomptes versés fournisseurs	34	34		
Créances clients et comptes rattachés	12 560	12 560		
Clients douteux brut	514		514	
Personnel				
Organismes sociaux				
Etat	2 865	2 865		
Subventions à recevoir	36	36		
Débiteurs divers et autres	60	60		
Charges constatées d'avance	232	232		
Totaux	17 045	15 787	514	744

Note 11 : Disponibilités

Le détail des disponibilités ressort comme suit (en milliers d'euros):

	31/12/2017	31/12/2016
Comptes à terme	925	1 269
Comptes bancaires en €	12 645	13 193
Comptes bancaires en devises	5 509	2 152
Total	19 079	16 614

Les comptes bancaires en devises sont convertis au taux de clôture.

Note 12 : Charges constatées d'avance

Le détail des charges constatées d'avance ressort comme suit (en milliers d'euros)

Celles-ci sont essentiellement constituées de :

	31/12/2017	31/12/2016
Foires et salons	54	74
Autres charges d'exploitation	178	154
Total	232	228

Note 13 : Capital social

Le capital social est composé de 6 155 313 actions d'une valeur de 1 €

	31/12/2016	nombre d'actions créées	31/12/2017
Nombre d'actions	6 155 313		6 155 313

	31/12/2016	augmentation	diminution	31/12/2017
Capital social	6 155 313	-		6 155 313
Primes d'émission	19 339 441			19 339 441

Actions propres

Le terme « actions propres » désigne les actions de la société consolidante. Les actions propres détenues par MGI sont portées en déduction des capitaux propres consolidés et les résultats afférents sont éliminés du compte de résultat consolidé.

Au 31 décembre 2017, la société MGI détenait 2 678 actions acquises pour un montant de 132 663€, le résultat y afférant est de 41 315€.

Note 14 : Avances conditionnées BPI

Dans le cadre de sa recherche la société a bénéficié de différentes avances conditionnées (en milliers d'euros):

	31/12/2016	souscription	remboursement	31/12/2017
Avances conditionnées BPI	3 340		17	3 323

Le remboursement de ces avances est basé sur l'atteinte d'objectif de chiffre d'affaires réalisé sur les produits et services liés aux projets aidés.

Note 15 : Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges s'analysent comme suit (en milliers d'euros):

	31/12/2017	31/12/2016
Provisions pour risques et charges explt	41	30
Provisions pour pension	398	367
Total	439	397

La méthode retenue pour le calcul de l'engagement en matière de retraite est la méthode des unités de crédit projeté.

Elle retient comme base le salaire de fin de carrière, les droits sont calculés à partir de l'ancienneté finale proraisée. Les paramètres financiers retenus sont les suivants :

- Taux IBOXX Corporates AA : 1,3%
- Revalorisation des salaires pour les cadres et non cadres de 2%
- Charges sociales patronales de 42%
- Départ volontaire à la retraite 100%
- Mobilité des actifs avec un turnover moyen
- Probabilité de survie : table INSEE 2017

Note 16 : Emprunts et dettes financiers

Les emprunts et dettes financiers du groupe sont les suivants (en milliers d'euros):

	31/12/2016	souscription	remboursement	31/12/2017
Emprunts auprès des établist de crédits *	8 355	4 000	- 2 847	9 508
Intérêts courus sur emprunts	67	27	- 67	27
Dettes de crédit bail	1 833	79	- 65	1 847
Dépôt de garantie client	77		- 77	-
Total	10 332	4 106	- 3 056	11 382

* hors BPI av conditionnées

Echéancier des emprunts au 31-déc-17	Emprunts auprès des établis crédits	Crédit bail	Dépôt de garantie	total
Moins d'un an	3 808	134		3 942
Entre 1 et 5 ans	5 584	549		6 133
Plus de 5 ans	143	1 164		1 307
Total	9 535	1 847	-	11 382

Note 17 : Dettes

Dettes fournisseurs et comptes rattachés

Le détail du compte fournisseurs et comptes rattachés est le suivant (en milliers d'euros):

	31/12/2017	31/12/2016
Dettes fournisseurs	5 013	5 018
Fournisseurs factures non parvenues	581	516
Total	5 594	5 534

L'ensemble des dettes fournisseurs et comptes rattachés a une échéance inférieure à un an.

Dettes sociales et fiscales

Le détail des dettes sociales et fiscales est le suivant (en milliers d'euros):

	31/12/2017	31/12/2016
Dettes envers le personnel	968	913
Dettes fiscales et sociales	2 062	2 845
Total	3 030	3 758

L'ensemble des dettes sociales et fiscales a une échéance inférieure à un an.

Elles sont constituées pour l'essentiel, de la provision pour congés payés, des charges sociales du mois de décembre et celles du 4ème trimestre en ce qui concerne les caisses de retraite.

Autres dettes

Le détail des autres dettes est le suivant (en milliers d'euros):

	31/12/2017	31/12/2016
Acomptes clients sur commandes	508	1 385
Avance COFACE et divers	136	527
Total	644	1 912

Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance sont constitués des contrats de maintenance liés à la vente de nos équipements, retenus au prorata temporis sur la durée des contrats (en milliers d'euros):

	31/12/2017	31/12/2016
Contrats de maintenance	344	218
Equipements et services	2	8
Total	346	226

Note 18 : Informations sectorielles

Le tableau ci-dessous résume de manière synthétique la répartition du chiffre d'affaires (en milliers d'euros):

par secteur géographique

	31/12/2017	%	31/12/2016 *	%
CA France	6 226	12%	5 525	12%
CA Export	47 041	88%	39 421	88%
Total	53 267	100%	44 946	100%

* Sur l'exercice 2016, le chiffre d'affaires consommables et services réalisés auprès des clients hors France était présenté dans le chiffre d'affaires France car facturé par une entité française. Cette position a été reconsidérée à partir de 2017, celui-ci a été reclassé en chiffre d'affaires export. Les données 2016 indiquées ci-dessus prennent en compte cette modification

par secteur d'activité

	31/12/2017	%	31/12/2016 *	%
CA Equipements	40 675	76%	34 603	77%
CA Consommables et services	12 592	24%	10 343	23%
Total	53 267	100%	44 946	100%

Note 19 : Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation se décomposent comme suit (en milliers d'euros):

	31/12/2017	31/12/2016
Production stockée	121	1 423
Production Immobilisée	5 816	5 343
Subvention d'exploitation	24	326
Reprise de provisions	251	367
Transfert de charges	5	37
Crédit d'impôt recherche	2 107	1 806
Autres produits	78	33
Total	8 402	9 335

La production immobilisée pour un montant de 5 816K€ représente le coût des plateformes expérimentales développées pour la période.

Note 20 : Autres charges externes

Les achats et charges externes se composent pour l'essentiel de (en milliers d'euros):

	31/12/2017	31/12/2016
Publicité et salons	474	1 090
Loyers	846	1 335
Honoraires	673	615
Frais de commercialisation	2 355	2 677
Transport marchandises et déplacements	2 476	2 188
Divers	1 963	1 489
Total	8 787	9 394

Les honoraires des commissaires aux comptes figurent dans les comptes consolidés de l'exercice pour un montant global HT de 116K€ le détail étant le suivant :

Cabinet Deloitte 41K€
 Cabinet Nabet 10K€
 Kasika 10K€
 Grant Thornton 26K€

Note 21 : Dotations aux provisions d'exploitation

Les dotations aux provisions d'exploitation se décomposent comme suit (en milliers d'euros):

	31/12/2016	dotation	reprise	31/12/2017
Dépréciation client	220	441	- 14	647
Dépréciation stock	235	496	- 238	493
Provision pension retraite	367	31		398
Total	822	968	- 252	1 538

Note 22: Résultat financier

Le résultat financier est essentiellement composé de (en milliers d'euros):

	31/12/2017	31/12/2016
Différence de change	- 196	35
Produits et charges financiers autres	- 159	32
Total	- 355	3

Note 23: Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel est essentiellement composé de (en milliers d'euros):

	31/12/2017	31/12/2016
Produits et charges sur exercice ant.		-
Produits et charges exceptionnels	38	332
Reprise de provision pour risques		5
Total	38	337

Note 24 : Impôts sur les sociétés

Impôts différés (en milliers d'euros)

	31/12/2017	31/12/2016
Retraitements consolidés	403	37
Base	403	37
Impôts différés	134	12

Le taux d'impôt appliqué est de 33,33%

Impôts exigibles (en milliers d'euros)

	31/12/2017	31/12/2016
Impôts société	3 480	2 361
Impôts exigibles (en milliers d'euros)	3 480	2 361

Note 25 : Autres informations

* REMUNERATIONS ET HONORAIRES ALLOUES AUX ORGANES DE DIRECTION

(en milliers d'euros)

	31/12/2017	31/12/2016
Rémunérations	978	985
Total	978	985

Note 26: EFFECTIF MOYEN DU GROUPE

	31/12/2017	31/12/2016
Cadres	102	95
Non Cadres	98	79
Total	200	174

Note 27: FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Les dépenses effectuées au titre de la recherche et du développement sur l'exercice sont d'un montant de 8 509K€, soit 15,97% du CA consolidé du groupe. Cette recherche est activée pour un montant de 5 815K€ (CAPEX), le solde pour un montant de 2 694K€ reste comptabilisé en charge. La dotation aux amortissements des plateformes expérimentales commercialisées s'élève à 1 719K€.

Le groupe a calculé un CIR arrêté au 31 décembre 2017 d'un montant de 2 107K€, il est comptabilisé en produit et participe au financement de la recherche comptabilisée en charge.

(en milliers d'euros)

	31/12/2017	31/12/2016
Dont Capex (frais de développement capitalisé)	5 815	5 343
Dont frais pris en charges	2 694	1 800
Total Dépenses R&D financées s/exercice	8 509	7 143
Dépenses de R&D en % du CA net	15,97%	15,89%

Dotations aux amort des frais de R&D capitalisés sur les exercices précédents	1 719	1 511
---	-------	-------

28- Impôts et preuve d'impôt (en milliers d'euros)

	31/12/2017
Résultat consolidé des sociétés intégrées avant IS	11 979
IS théorique à 30%	3 594
IS groupe comptabilisé	- 3 346
Ecart	248
Décomposition de l'écart	
Non reconnaissance d'actifs d'impôts	694
Incidence des déficits reportables	- 134
Incidence des différences permanentes	- 12
Contribution sociale	- 71
Autres décalages	- 95
Impôt courant	- 134
Ecart	248

29 - Résultat par action (en euros)

	2017 31-déc	2016 31-déc
Résultat net	8 592 394	7 200 415
Nombre d'actions	6 155 313	6 155 313
Actions propres à déduire	- 2 678	- 4 368
Nombre d'actions théorique issu de l'exercice potentiel des BSA en circulation	6 152 635	6 150 945
Total des actions dilué tenant comptes des instruments en circulation	6 152 635	6 150 945
Résultat par action (en €)	1,40	1,17
Résultat par action dilué	1,40	1,17

30 - Engagements financiers (en milliers d'euros)

ENGAGEMENTS DONNES	MONTANT
Effets escomptés non échus	néant
Autres engagements : nantissement du fonds de commerce	
BANQUE T	2 119
BANQUE B	7 034
	9 153

31 - Cautions - Garantie première demande (en milliers d'euros)

CAUTIONS	DATE DEBUT	DATE FIN	MONTANT
KORA - TRANSNOVA RUF	30/10/2017	19/11/2019	37
KORA - BAER AUTOMATION	22/11/2017	31/01/2018	41
			78

32- Transactions entre les parties liées

Les transactions entre les parties liées ont été conclues à des conditions normales de marché. A ce titre, elles ne nécessitent pas d'informations complémentaires visées à l'article R.123-198 11°.

RAPPORT DE GESTION
SUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017
INCLUANT LE RAPPORT SUR LA GESTION DU GROUPE
ET LE RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Chers Actionnaires,

Nous vous avons conviés, conformément à la loi et aux statuts de notre Société, pour vous donner connaissance du rapport que nous avons établi sur la marche des affaires de notre Société pendant l'exercice social clos le 31 décembre 2017. Nous vous donnons également connaissance du rapport que nous avons établi sur les comptes consolidés du groupe arrêtés au 31 décembre 2017.

Nous avons l'honneur de soumettre ce rapport à votre appréciation en même temps que le bilan, le compte de résultat de la société MGI Digital Technology et les comptes consolidés du groupe, ainsi que les annexes établies au 31 décembre 2017.

Nous vous informons que le rapport sur le gouvernement d'entreprise fait partie intégrante de ce rapport, au sein d'une section spécifique.

Nous vous rappelons que, conformément aux prescriptions légales, tous ces documents sont restés à votre disposition, au siège social, pendant les quinze jours qui ont précédé l'Assemblée en même temps que les rapports du Commissaire aux comptes et l'inventaire.

Nous vous demandons de nous en donner acte.

1 RAPPORT SUR LA GESTION DE L'ACTIVITE ET RESULTAT DU GROUPE MGI AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

1.1 FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

1.1.1 Construction et Extension de surface de production :

Au cours de l'exercice, la société MGI Digital Technology à, conformément aux décisions prises en Conseil d'administration, lancé pour sa filiale la société CERADROP, l'acquisition d'un terrain attenant afin de réaliser des opérations de construction d'une extension de 1200 mètres carré du bâtiment principal et de pouvoir réorganiser sa ligne de production. Ces travaux seront réalisés au cours de l'exercice 2018. De même, la société MGI Digital Technology a réalisé une extension de son bâtiment principal de 700 mètres carré afin d'optimiser sa ligne de production achevée en Novembre 2017 (pour un montant de 397 K€), ainsi qu'une nouvelle zone de stockage pour le conditionnement de substances chimiques intervenant dans la production de vernis (ces travaux seront achevés au premier trimestre 2018)

1.1.2 Augmentation du capital social

La société MGI Digital Technology a participé à l'augmentation de capital de 200 000 euros de la société INKJET dans laquelle elle détient 25 % du capital, le montant de sa participation à cette augmentation de capital s'élève à 50 000 euros. Cette augmentation de capital s'est faite en numéraire portant ainsi le

capital de la société INKJET à 300 000 euros. Cette augmentation doit permettre à INKJET de faire un investissement dans une machine de production industrielle d'encre destinée à l'électronique imprimé.

1.1.3 Démissions et Nomination d'un nouvel Administrateur

Au cours de l'exercice 2017, le Directeur Général de la filiale CERADROP (Mr Remi Noguera) a démissionné de ses fonctions de mandataire social et de la société.

Au cours de l'exercice, le conseil d'administration a enregistré la démission de Mr Olaf Lorenz en tant qu'administrateur pour le compte Konica Minolta. Un nouvel administrateur a été présenté au conseil d'administration du 19 juin 2017 par Konica Minolta en remplacement de Mr Olaf Lorenz. La candidature de monsieur Karel Lissenburg a été approuvée à l'unanimité du conseil d'administration et ce dernier a été coopté.

1.1.4 Aspects comptables et économiques

Au cours de l'année 2017, le groupe MGI a réalisé un chiffre d'affaires consolidé net hors taxe opérationnel de 53.267 K€ contre 44.946 K€ pour l'exercice précédent, marquant ainsi une augmentation de 18.5 %.

La marge brute est passée de 30.987 K€ à 34.818 K€, représentant un taux de 65,37 %, en légère baisse par rapport au taux de marge de l'exercice antérieur.

1.1.5 Développements techniques et commerciaux

Le groupe MGI a participé à plusieurs salons Internationaux dans le monde des industries graphiques, qui se sont tenues en France, Graphitec aux USA (PRINT Chicago), en Belgique (Label Expo). A l'occasion de ces événements MGI Digital Technology a pour la première fois partagé son stand avec Konica Minolta afin de présenter au marché l'instauration d'une stratégie commerciale commune.

Dans le cadre de l'alliance stratégique signée avec le groupe Konica Minolta, un renforcement commercial a été mis en place au travers du réseau de distribution directe et mondiale de Konica Minolta. Ce renforcement s'est traduit par une montée en puissance de la contribution de Konica Minolta dans le chiffre d'affaire du groupe et représente 63 % du CA groupe.

Au cours de ces salons internationaux, le groupe a présenté en première mondiale huit nouveaux équipements émanant de sa R&D. Notamment la Jetvarnish 3DW Color+ destiné au monde de l'étiquette et packaging flexible en bobine/bobine.

1.1.6 Evènements importants survenus entre la date de clôture de l'exercice en cours et la date à laquelle les comptes consolidés ont été établis

Aucun évènement important n'est survenu entre la date de clôture en cours et la date à laquelle les comptes consolidés ont été établis.

1.2 ACTIVITE ET RESULTATS DU GROUPE - EVOLUTION PREVISIBLE

1.2.1 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe, soit 53.267 K€ se répartit géographiquement comme suit :

- France : 6.226 K€
- Export : 47.041 K€

Et en secteur d'activité :

- Consommables et services : 12.592 K€
- Equipements : 40.675 K€

La technologie jet d'encre a représenté plus de 83 % du chiffre d'affaires global contre 78 % l'exercice précédent.

1.2.2 Résultat du Groupe

L'ensemble de l'activité du groupe MGI sur l'exercice 2017 peut être résumé ainsi qu'il suit :

En K euros	31.12.2017	31.12.2016
Chiffre d'affaires	53.267	44.946
Résultat d'exploitation	12.334	9.290
Résultat courant des entreprises intégrées	12.017	9.293
Résultat net	8.592	7.200

Les Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation ont augmenté de 9.65% par rapport à l'année 2016, passant de 44.991k€ à 49.335k€. Cette progression est due notamment à la croissance du chiffre d'affaires.

Les autres charges externes ce sont élevées à 8.804 K€ et les charges de personnel à 11.908 K€. L'effectif total du groupe augmente à fin décembre 2017 pour s'établir à 200 collaborateurs.

Impôts sur les résultats

L'impôt sur les bénéfices s'élève à 3.346 K€, le groupe ne bénéficie d'aucun déficit reportable compte tenu de ses résultats positifs.

Crédit d'Impôts Recherche et Développement

Au titre de l'exercice 2017, le groupe a constaté un crédit d'impôt Recherche& Développement de 2.107 K€.

1.2.3 Situation financière du groupe

Les capitaux propres du groupe s'élèvent au 31 décembre 2017 à 77.174 K€ contre 69.829 K€ pour l'exercice 2016. Le total des passifs courants s'élève à 20.650 K€ contre 21.536 K€ fin 2016.

L'endettement bancaire du groupe est à taux fixe et s'élève à 11.382 K€. Le groupe a remboursé au titre de l'exercice 2017, 3 056 K€ d'emprunt bancaire.

- **Disponibilités**

La trésorerie nette du groupe s'élève à 19.079 K€ contre une trésorerie nette en début d'exercice de 16 614 K€, et se répartit comme suit au 31 décembre 2017 :

- Sicav Monétaires et comptes à terme : 925 K€
- Comptes bancaires en € : 12.645 K€
- Comptes bancaires en \$ US : 5.509 K€

- **Immobilisations**

Les immobilisations incorporelles totales présentent une valeur comptable nette de 31.221 K€.

Les immobilisations corporelles totales présentent une valeur comptable nette de 8.700 K€.

Les immobilisations financières totales présentent une valeur comptable de 744 K€ et sont constituées principalement de dépôts et cautionnements donnés et d'un dépôt de garantie leasing KORA à hauteur de 553k€.

Le groupe dispose d'une situation financière saine, caractérisée par une trésorerie disponible.

1.2.4 Perspectives d'avenir du groupe

Dans le cadre du développement de l'alliance stratégique, le groupe poursuit sa politique d'implémentation de sa ligne de produit au sein de la société Konica Minolta à travers le monde.

1.3 ACTIVITE FILIALES POUR L'EXERCICE 2017

Notre filiale MGI USA a réalisé, au titre de l'exercice 2017, un chiffre d'affaires de 9.233 K€ contre un chiffre d'affaires de 9.615 K€ au titre de l'exercice 2016 soit une diminution de plus 3.9% par rapport à l'exercice précédent, avec un résultat opérationnel bénéficiaire de 906 K€ contre 361 K€.

Notre filiale CERADROP a réalisé, au titre de l'exercice 2017, un chiffre d'affaires de 2.537 K€ contre un chiffre d'affaires de 2.802 K€ au titre de l'exercice 2016 soit une diminution de plus 9.4 % par rapport à l'exercice précédent, avec un résultat opérationnel bénéficiaire de 174 K€ contre 439 K€ l'année précédente.

Notre filiale Kora Packmat a réalisé, au titre de l'exercice 2017 un chiffre d'affaire de 11.043 K€ contre un chiffre d'affaires de 9.751 K€ au titre de l'exercice 2016 soit une augmentation de plus 13.2 % par rapport à l'exercice précédent, avec un résultat opérationnel bénéficiaire de 303 K€ contre 183 K€ l'année précédente.

La société MGI a, suite à la demande de sa filiale Kora Packmat pour financer les besoins de trésorerie (lié à l'augmentation de l'activité avec Mgi), suspendu le remboursement du prêt qui lui a été accordé le 30 Juin 2014.

La somme restant à rembourser est de 2 096 606 euros, et un décalage de remboursement de 18 mois a été accordé à Kora Packmat, toutefois la filiale continue de payer les intérêts annuels de ces prêts.

Le remboursement reprendra en janvier 2019. Cette opération a fait l'objet d'une convention signée entre les deux sociétés.

Notre filiale Descartes Technologies a réalisée, au titre de l'exercice 2017 un chiffre d'affaire de 2.116 K€ contre un chiffre d'affaires de 1.547 K€ au titre de l'exercice 2016 soit une augmentation de plus 36 % par rapport à l'exercice précédent, avec un résultat opérationnel bénéficiaire de 87 K€ contre 80 K€ l'année précédente.

1.4 APPROBATION DES COMPTES CONSOLIDES

Nous vous demanderons, après avoir entendu la lecture du rapport des Commissaires aux comptes, de bien vouloir approuver les comptes consolidés tels qu'ils vous sont présentés.

2 ACTIVITE DE LA SOCIETE – PRESENTATION DES COMPTES MGI DIGITAL TECHNOLOGY

2.1 FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Nous vous invitons à vous reporter au point 1.1.1 ci-dessus, les faits ayant marqué le groupe en 2017 étant les mêmes que ceux ayant marqué la société MGI Digital Technology.

2.2 PRESENTATION DES METHODES COMPTABLES

Est annexée aux comptes annuels la présentation des règles et des méthodes comptables.

2.3 ANALYSE DE L'ÉVOLUTION DES AFFAIRES ET DES RESULTATS ET DE LA SITUATION FINANCIERE DE LA SOCIETE - COMMENTAIRES SUR LE COMPTE DE RESULTAT – ÉVOLUTION PREVISIBLE DE L'ACTIVITE – INDICATEURS CLE DE PERFORMANCES

Le chiffre d'affaires hors taxes de cet exercice social s'est élevé à 45.480.478 € contre 31.844.856€ au titre de l'exercice précédent, marquant ainsi une progression de 42.8 %.

Le total des produits d'exploitation a atteint la somme de 50.885.880 € compte tenu notamment :

- d'une production stockée pour (30.740) €
- d'une production immobilisée pour 5.114.851 €
- d'une subvention d'exploitation pour 8.167 €
- d'autres produits pour 313.125 €

Les charges d'exploitation se sont élevées pour leur part à 42.071.134 € contre 32.914.467 € sur l'exercice précédent. Nous vous invitons à vous reporter au point 1.2.2 ci-dessus.

Les différents postes sont les suivants :

- achats de marchandises : 2.317.639 €
- variation de stock (marchandises) : (107.443) €
- achats de matières premières et autres approvisionnements : 25.187.086 €
- variation de stock (matières premières et approvisionnement) : (2.284.164) €
- autres achats et charges externes : 9.535.264 €
- impôts, taxes et versements assimilés : 502.444 €
- salaires et traitements : 3.207.501 €
- charges sociales : 1.438.673 €
- dotations aux amortissements sur immobilisations : 1.630.545 €
- dotations aux provisions sur actif circulant : 635.526 €
- autres charges : 8.063 €

L'exploitation a ainsi dégagé un résultat d'exploitation bénéficiaire de 8.814.746 € contre 5.905.288 €, lors de l'exercice précédent, en progression de plus de 49.2%.

Le résultat de l'exercice se traduit par un bénéfice de 7.619.688 € contre 5.889.250 €, marquant une progression de plus de 29.3 %.

Vous trouverez, annexés aux comptes annuels, les résultats financiers des 5 derniers exercices écoulés (**annexe 1**).

Il est joint au présent rapport de gestion l'inventaire des valeurs mobilières détenues en portefeuille à la clôture de l'exercice (**annexe 2**).

Le carnet de commande sur le début de l'exercice est bien orienté. La société continue son plan d'investissement (entamé en 2017) pour augmenter sa capacité de production. Les tendances du marché répondent positivement aux développements en matière de R&D réalisée par la société.

Les recrutements réalisés sur l'exercice (comme les exercices précédent) ont mis l'accent sur l'embauche d'ingénieurs aussi bien pour la R&D que pour le service technique. Les profils retenus sont bac+4/5, permettant ainsi à la société d'améliorer sa capacité à mieux répondre aux demandes du marché et de ses clients.

La société mettra en place au titre de l'exercice à venir des indicateurs de performances commerciaux et de types RSE (impact environnemental des fabrications, méthodes pour économiser les énergies, etc).

Situation financière de la société

Le bilan de MGI montre une structure financière encore plus forte, les capitaux propres passant de 68.185.037 € à 75.804.725 €. Un montant de prêts consentis aux filiales CERADROP et Kora Packmat figure au bilan pour la somme de 2.308.293€.

Le niveau de marge brute des comptes sociaux MGI Digital Technology se situe à plus de 70%.

L'excédent brut d'exploitation représente près de 54 % du CA avec une variation positive de plus de 37 % par rapport à l'exercice précédent.

Le taux d'endettement de la société (Endettement sur fonds propres) reste à un niveau de 15 %.

2.4 AFFECTATION DES RESULTATS

Nous vous proposons d'affecter le résultat net de l'exercice, soit	7.619.688 €
au compte de report à nouveau créditeur pour la totalité, soit	7.619.688 €
qui de	42.074.752 €
se trouverait ainsi porté à	49.694.440 €

2.5 DIVIDENDES ANTERIEURS

Nous vous demanderons de prendre acte, en application des dispositions de l'article 47 de la loi du 12 juillet 1965 (article 243 bis du Code général des impôts), qu'il n'a été versé, aucun dividende durant les trois derniers exercices sociaux.

2.6 DELAIS DE PAIEMENTS

Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu :

En application des dispositions de l'article D441-4 I du Code de commerce, nous vous indiquons le montant total hors taxe des factures reçues et émises au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017 :

	Article D 441-4 I 1° : factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D 441-4 I 1° : factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total	0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total
(A) Tranches de retard de paiement												
Montant total des factures concernées HT	134 106 €	1 089 504 €	2 763 675 €	537 803 €	439 535 €	4 964 623 €	16 770 838 €	1 948 924 €	123 834 €	2 596 €	287 771 €	19 133 963 €
Pourcentage du montant des achats HT de l'exercice	2,70%	21,95%	55,67%	10,83%	8,85%	100,00%	87,65%	10,19%	0,65%	0,01%	1,50%	100,00%
Pourcentage du chiffre d'affaires HT de l'exercice												
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Montant total des factures exclues							513 756 €					
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L.441-6 ou article L.441-3 du Code de commerce)												
Délais de paiement de référence utilisés pour le calcul des retards de paiement	- Délais contractuels : oui						- Délais contractuels : oui					

2.7 DESCRIPTION DES PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES AUXQUELS LA SOCIETE EST CONFRONTEE - OBJECTIFS ET POLITIQUE DE LA SOCIETE EN MATIERE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS, POLITIQUE CONCERNANT LA COUVERTURE DE CHAQUE CATEGORIE PRINCIPALE DE TRANSACTIONS PREVUES POUR LESQUELLES IL EST FAIT USAGE DE LA COMPTABILITE DE COUVERTURE. EXPOSITION DE LA SOCIETE AUX RISQUES DE PRIX, DE CREDIT, DE LIQUIDITE ET DE TRESORERIE.

La société a procédé à une revue des risques qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière et ses résultats (ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs) et considère qu'il n'y a pas de tels risques.

La société reste très prudente en matière de gestion des risques financiers en n'accordant aucune ligne de crédit dépassant 16 K€ maximum (chaque client fait l'objet d'une assurance-crédit auprès d'un établissement spécialisé).

2.8 EVENEMENTS SIGNIFICATIFS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE - PERSPECTIVES D'AVENIR

2.8.1 Événements intervenus depuis la clôture de l'exercice

Aucun événement important n'est survenu entre la date de clôture de l'exercice et la date à laquelle les comptes consolidés sont établis.

Nous vous invitons à vous reporter au point 1.2.4 ci-dessus, les faits ayant marqué le groupe en 2017 étant les mêmes que ceux ayant marqué la société MGI Digital Technology.

2.9 ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Au titre de l'exercice 2017, la société MGI a constaté un crédit d'impôt Recherche & Développement de 1.909 K€ contre 1.534 K€ pour l'exercice précédent.

2.10 DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et quinquès du Code général des impôts, il est précisé que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge les dépenses suivantes, visées aux articles 39-4 et 39-5 du même Code, non déductibles du résultat fiscal, à savoir la taxe sur les véhicules particuliers de 12.919 €.

2.11 CONVENTIONS VISEES PAR LES ARTICLES L 225-38 ET SUIVANTS DU CODE DE COMMERCE

Votre Conseil a donné toutes informations utiles aux Commissaires aux comptes afin de lui permettre d'établir son rapport spécial sur les conventions visées par les articles L 225-38 et suivants du Code de commerce.

Il vous sera donné lecture de ce rapport.

2.12 RAPPORT GENERAL

Il vous sera également donné lecture du rapport général des Commissaires aux comptes sur la vérification des comptes de l'exercice.

2.13 APPROBATION DES COMPTES ET DES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous vous demanderons, après avoir entendu la lecture de ces rapports, de bien vouloir approuver les comptes sociaux tels qu'ils vous sont présentés et d'approuver également les opérations visées par les articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce.

2.14 FILIALES ET PARTICIPATIONS

Nous vous invitons à vous reporter au point 1.3 ci-dessus.

2.15 ACTIONNARIAT SALARIE

Aucune option de souscription et/ou d'achat d'actions n'a été consentie aux salariés. En conséquence, nous n'avons pas établi le rapport visé à l'article L.225-184 du Code de commerce.

La dernière proposition faite aux actionnaires de procéder à une ou plusieurs augmentations de capital en faveur des salariés dans le cadre de l'assemblée générale du 21 janvier 2014 a été refusée par ladite assemblée.

2.16 CAPITAL AUTORISE MAIS NON ENCORE EMIS

Il n'existe pas à ce jour de valeurs mobilières donnant droit immédiatement ou à terme à une fraction du capital social.

Il existe à ce jour 4.463 actions de catégorie B donnant droit à un certain nombre d'actions ordinaires, dans les conditions définies par décision du conseil en date 28 décembre 2015.

2.17 INFORMATIONS CONCERNANT LA DETENTION PAR LA SOCIETE DE SES PROPRES ACTIONS

L'Assemblée générale ordinaire des actionnaires du 13 mai 2016, faisant usage de la faculté prévue aux articles L.225-209-1 et suivants du Code de commerce, connaissance prise du rapport du Conseil d'administration a autorisé le Conseil d'administration à acquérir un nombre d'actions de la Société ne pouvant excéder 10% du nombre total d'actions composant le capital social à la date de ladite assemblée générale, soit 469.198 actions, pour un montant global maximum ne pouvant excéder 11.729.950 euros.

2.18 DETENTION DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE – FRANCHISSEMENT DE SEUIL

Aucune information sur le franchissement à la hausse ou à la baisse de l'un quelconque des seuils visés à l'article L 233-7 du code de commerce n'a été transmise à votre conseil.

2.19 ÉVOLUTION DU COURS DU TITRE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

Nous vous rappelons que la Société est cotée sur le marché Euronext Growth (ex Alternext) de NYSE Euronext depuis le 12 juillet 2006. Au 18 juillet 2006, le cours de l'action était de 5,30 €.

Depuis son introduction en bourse, le cours unitaire de l'action a oscillé entre 4,67 € et 55 €.

Le cours de l'action était à la clôture de l'exercice 2017 de 54 €.

Au cours de l'exercice écoulé, les mouvements sur actions propres ont été les suivants :

- Solde au 31/12/2016 : 4 368 actions (valeur de clôture à 38 €)
- Achats : 78 065 actions
- Ventes : 79 755 actions
- Solde au 31/12/2017: 2 678 actions (valeur de clôture à 54 €)

2.20 MANDAT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES – CO-COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les mandats de Monsieur Frédéric Nabet co-commissaire aux comptes titulaire, sis 172, rue de Courcelles, 75017 PARIS et de son suppléant Monsieur Laurent EXHAUZIER, expireront à l'issue de l'assemblée annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Le mandat du cabinet DELOITTE & Associés, 185 avenue Charles De Gaulle, 92534 Neuilly sur Seine co-commissaire aux comptes titulaire et de son suppléant, le cabinet BEAS, 185 avenue Charles de Gaulle

92534 Neuilly expirera à l'issue de l'assemblée annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

2.21 ELEMENTS RELATIFS AUX OPERATIONS EFFECTUEES PAR LA SOCIETE SUR SES PROPRES ACTIONS

Le Conseil d'administration de la société MGI en date du 22 décembre 2008, agissant sur délégation de l'assemblée générale, a décidé de mettre en œuvre la première tranche de rachat portant sur a maxima 439.113 actions soit 10% du capital, qui pouvait être réalisée par interventions sur le marché ou par achats de blocs aux fins de :

- l'animation du cours par un PSI dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AMAFI reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers,
- la gestion patrimoniale et financière,
- l'attribution / la cession d'actions aux salariés ou aux dirigeants du groupe en conséquence d'obligations liées à l'émission de titres donnant accès au capital, à des programmes d'options d'achat d'actions, à l'attribution gratuite d'actions, à l'attribution ou à la cession d'actions aux salariés dans le cadre de la participation aux fruits de l'entreprise, de plan d'actionnariat salarié ou de plan d'épargne entreprise, conformément aux termes de l'article L 225-208 du code de commerce,
- leur annulation dans les conditions fixées par l'assemblée générale mixte à intervenir et relative à l'autorisation de la réduction du capital.

L'acquisition des actions sera financée par la trésorerie disponible de la Société ou au moyen d'endettement financier à court et moyen terme, en cas de besoin excédant son autofinancement. Conformément aux dispositions de l'article L. 225-210, alinéa 3 du Code de commerce, la Société disposera de réserves autres que les réserves légales, d'un montant au moins égal à la valeur des actions qu'elle possède.

Cette autorisation a été renouvelée en dernier lieu lors de l'assemblée du 13 mai 2016 pour 550.366 actions.

Au cours de l'exercice 2017, aucune action acquise par la société n'a été annulée et aucune action n'a été annulée au cours de 24 mois précédent la clôture.

Nous vous proposons, dans le cadre de la présente assemblée de déléguer, à votre conseil d'administration, toute compétence aux fins de mettre en place un nouveau programme de rachat d'actions dont les caractéristiques seraient les suivantes :

- le Conseil d'administration pourrait acquérir un nombre d'actions de la Société ne pouvant excéder 10% du nombre total d'actions composant le capital social à la date de ce jour, soit 615.531 actions, pour un montant global maximum ne pouvant excéder 37 M euros
- l'acquisition de ces actions pourra être effectuée par tous moyens et notamment en bourse ou de gré à gré, par blocs d'actions ou par l'utilisation d'instruments financiers dérivés et aux époques que le Conseil d'administration appréciera et que les actions éventuellement acquises pourront être cédées ou transférées par tous moyens en conformité avec les dispositions légales en vigueur ;
- cette autorisation d'opérer sur les propres actions de la société est conférée aux fins de permettre :
 - l'animation du marché des actions, visant notamment à assurer la liquidité de l'action, par un prestataire de services d'investissement, dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AMAFI reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers,
 - l'annulation des actions acquises, sous réserve de l'adoption de la résolution ci-après relative à l'autorisation de la réduction du capital,
 - la conservation ou/et la remise d'actions à titre d'échange ou de paiement dans le cadre de toutes opérations de croissance externe de la société ou du groupe,
 - l'attribution / la cession d'actions aux salariés ou aux dirigeants du groupe en conséquence d'obligations liées à l'émission de titres donnant accès au capital, à des programmes d'options d'achat d'actions, à l'attribution gratuite d'actions, à l'attribution

- ou à la cession d'actions aux salariés dans le cadre de la participation aux fruits de l'entreprise, de plan d'actionnariat salarié ou de plan d'épargne entreprise,
- la remise d'actions lors de l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant droit de quelque manière que ce soit à l'attribution d'actions de la société,
- le prix unitaire maximum d'achat des actions ne devraient pas être supérieur à 60 euros, sous réserve des ajustements en cas d'opérations sur le capital tels qu'indiqués ci-dessous ;
- l'acquisition, la cession, le transfert de ces actions pourraient être effectués et payés par tous moyens, notamment de gré à gré ;
- le programme de rachat d'actions mis en œuvre pourrait être poursuivi en période d'offre publique d'achat visant la société.

En cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves et attribution gratuite d'actions ainsi qu'en cas de division ou regroupement des titres, de modification du nominal de l'action, de distribution de réserves ou de tous autres actifs, d'amortissement du capital ou de toute autre opération portant sur les capitaux propres, le prix maximum d'achat indiqué ci-dessus serait ajusté dans les mêmes proportions, l'assemblée déléguant au Conseil d'administration tous les pouvoirs pour se faire.

L'Assemblée générale des actionnaires confèrerait tous pouvoirs au Conseil d'administration, avec faculté de subdélégation, pour l'accomplissement de ce programme de rachat d'actions propres, et notamment pour passer tous ordres de bourse, conclure tous accords pour la tenue des registres d'achat et de vente d'actions, effectuer toutes formalités et déclarations auprès de l'Autorité des Marchés Financiers et tous autres organismes, remplir toutes formalités et d'une manière générale, faire le nécessaire.

2.22 ENVIRONNEMENT ET SOCIAL

2.22.1 Environnement

La Société n'a aucune activité ayant un impact sur l'environnement.

2.22.2 Social

L'effectif moyen de MGI Digital Technology s'élevait à 49 personnes au 31 décembre 2017.

La variation de l'effectif de MGI s'analyse comme suit :

Effectif au 31 décembre 2016	49
Recrutements :	9
Départs :	5
Dont Démissions :	4
Dont Fin de CDD	0
Dont Fin de période d'essai (dont à l'initiative de l'employeur)	0
Dont Licenciements	0
Dont Départ retraite	1
Effectif au 31 décembre 2017	53

3 RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

3.1 LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS EXERCES DANS TOUTE SOCIETE PAR LES MANDATAIRES SOCIAUX DURANT L'EXERCICE

Le Conseil d'administration est composé des administrateurs suivants :

NOMS	MANDATS	EXPIRATION A L'ISSUE DE L'ASSEMBLEE STATUANT SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE
Monsieur Edmond ABERGEL Né le 11 novembre 1959 à Casablanca de nationalité Française et demeurant 84, cours de Vincennes, 75012 Paris	Président directeur général	2022
Monsieur Victor ABERGEL Né le 2 août 1961 à Casablanca de nationalité Française, demeurant 11 avenue Gilles, 94340 Joinville le Pont	Directeur général délégué et administrateur	2022
Monsieur Michaël ABERGEL Né le 30 mars 1956 à Casablanca, de nationalité Française et demeurant 1, Inwood Way – Indian Harbor Beach – Floride 32937 – USA	Administrateur	2019
Monsieur Olaf LORENZ Né le 9 novembre 1969 à Hambourg, de nationalité allemande et demeurant Nelkenweg 8 - 21376 Salzhausen- Allemagne	Administrateur Démissionnaire	Démission en Juin 2017
Monsieur Karel Lissenburg Né le 6 novembre 1967, à Rotterdam, Pays Bas, demeurant Baankvak6, 1431 LK Aalsmeer, Pays Bas	Administrateur Nouvel Administrateur	2021
Monsieur Jean claude CORNILLET Né le 27 février 1953 à Saint Alban, de nationalité française et demeurant 23, avenue de Breteville 92200 Neuilly sur seine	Administrateur	2021
Monsieur Michael J. MATHE Né le 17 mai 1965 à Caracas, de nationalité française et demeurant 11898, West Ridgeview Davie-Floride 33330 - USA	Administrateur	2021
Monsieur Toshitaka UEMURA Né le 13 octobre 1962 à Osaka, de nationalité japonaise et demeurant 1-34-16, Wada Siginami-ku – 166 0012 Tokyo- Japon	Administrateur	2021

Mandats et fonctions exercés dans d'autres sociétés par les mandataires sociaux au 31 décembre 2017

Mandataire	Mandat(s) exercé(s) au sein de la société MGI Digital Technology	Mandat(s) éventuel(s) exercés dans d'autres sociétés
Monsieur Edmond ABERGEL	- Président du conseil d'administration - Directeur général	Gérant Descartes Technologies Président du directoire de CERADROP
Monsieur Victor ABERGEL	- Directeur général délégué - Administrateur	Président du conseil de surveillance de CERADROP
Monsieur Michael ABERGEL	- Administrateur	Vice-président du conseil de surveillance de CERADROP
Monsieur Olaf LORENZ	- Administrateur - Démissionnaire	NEANT

Monsieur Karel Lissenburg	- Administrateur en remplacement de Monsieur Olaf Lorenz	NEANT
Monsieur Jean Claude CORNILLET	- Administrateur	NEANT
Monsieur Michael J.MATHE	- Administrateur	NEANT
Monsieur Toshitaka UEMURA	- Administrateur	NEANT

3.2 CONVENTIONS CONCLUES ENTRE UN MANDATAIRE SOCIAL OU UN ACTIONNAIRE DETENANT PLUS DE 10 % DES DROITS DE VOTE DE LA SOCIETE ET UNE FILIALE DETENUE A PLUS DE 50 %

Il n'existe pas de convention conclue entrant dans le champ d'application de la présente disposition.

3.3 TABLEAU DES DELEGATIONS POUR LES AUGMENTATIONS DE CAPITAL - POINT SUR L'UTILISATION DES AUTORISATIONS GLOBALES CONSENTIES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'assemblée générale a consenti au Conseil d'administration diverses autorisations inscrites dans le tableau retraçant les délégations de compétence sis en **annexe 3**.

Certaines délégations étant arrivées à terme, nous vous inviterons à les renouveler.

3.4 CHOIX DE LA MODALITE D'EXERCICE DE LA DIRECTION GENERALE

Le Conseil a fait le choix de ne pas dissocier les fonctions de Président du Conseil et de Directeur Général. Les pouvoirs du Président Directeur Général ne font l'objet d'aucune limitation, tant statutaire que décidée par le Conseil d'administration. Cependant, il est d'usage que le Président Directeur Général requiert l'avis du Conseil d'administration pour toutes opérations de croissance externe ou de cession de filiale ou de participation.

3.5 REMUNERATION DES DIRIGEANTS

En 2017, la rémunération brute des organes de Direction est d'un montant de 978 K€.

ooo ooo ooo

Nous nous tenons à votre disposition pour vous donner toutes les explications complémentaires que vous pourriez désirer. En cas d'accord de votre part, nous vous invitons à approuver les résolutions qui vous sont présentées.

Le Conseil d'administration

ANNEXE 1
TABLEAU DES RESULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013
Capital social en fin d'exercice					
Capital social	6 155 313	6 155 313	5 503 660	5 503 660	4 953 660
Nombre d'actions	6 155 313	6 155 313	5 503 660	5 503 660	4 953 660
Opérations et résultats de l'exercice					
Chiffre d'affaire hors taxes	45 480 478	31 844 856	31 763 622	25 102 754	22 229 067
Résultat avant impôts, participation des salariés, et dotations aux amortissements et provisions	10 812 189	7 802 593	7 945 169	6 548 316	6 178 257
Impôts sur les bénéfiques / (profit d'impôt)	1 091 223	537 708	292 329	(289 924)	(155 670)
Participation des salariés due au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés, et dotations aux amortissements et provisions	7 619 688	5 889 250	5 787 644	4 975 621	4 333 701
Résultat distribué	0	0	0	0	0
Résultat par action					
Résultat après impôts, participation des salariés, et avant dotations aux amortissements et provisions	1,58	1,18	1,39	1,24	1,28
Résultat après impôts, participation des salariés, et dotations aux amortissements et provisions	1,24	0,96	1,05	0,90	0,87
Dividende attribué à chaque action	0	0	0	0	0
Effectif					
Effectif moyen des salariés employés durant l'exercice	49 12 mois	49 12 mois	50 12 mois	49 12 mois	48 12 mois
Montant de la masse salariale de l'exercice	3 207 501	3 101 835	2 807 606	2 761 925	2 608 393
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales, ...)	1 498 422	2 273 313	1 331 434	1 278 426	1 186 249

ANNEXE 2

INVENTAIRE DES VALEURS MOBILIERES

- Actions 132 663 €

ANNEXE 3

TABLEAU DES DELEGATIONS POUR LES AUGMENTATIONS DE CAPITAL

Conformément à l'article L 225-100 du Code de commerce, nous joignons au rapport de gestion un tableau récapitulatif des délégations de compétence et de pouvoirs accordés par l'Assemblée Générale des actionnaires au Conseil d'administration dans le domaine des augmentations de capital. Ce tableau ne fait apparaître que les délégations en cours de validité et les délégations venant d'expirer et dont le renouvellement est proposé à l'assemblée.

Ce tableau fait apparaître l'origine, la nature et l'éventuelle utilisation faite de ces délégations au cours de l'exercice écoulé.

Nature de la délégation consentie par l'assemblée des actionnaires au conseil d'administration	Date à laquelle la délégation a été consentie	Date d'échéance de la délégation	Valeurs mobilières auxquelles la délégation a vocation à s'appliquer	Utilisation de la délégation au cours de l'exercice écoulé	Utilisation de la délégation depuis la fin de l'exercice écoulé
Augmentation du capital par émission d'actions nouvelles ou de toutes autres valeurs mobilières donnant accès au capital de la société avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires	Assemblée Générale mixte en date du 08/06/2017	08/08/2019 (26 mois)	Actions ordinaires Valeurs mobilières	Aucune	Aucune
Délégation de compétence au conseil d'administration à l'effet de procéder à l'émission d'actions ou d'autres titres de capital de la société ou donnant droit à l'attribution de titres de créances avec suppression du droit préférentiel de souscription et par placement privé	Assemblée Générale mixte en date du 08/06/2017	08/08/2019 (26 mois)	Actions ordinaires Titres de créances Valeurs mobilières	Aucune	Aucune
Autorisation conféré au conseil à l'effet de réduire le capital social par voie d'annulation de tout ou partie de ses propres actions	Assemblée Générale mixte en date du 08/06/2017	08/12/2018 (18 mois)		Aucune	Aucune
Délégation de compétence donnée au Conseil de l'effet d'augmenter le capital en faveur des salariés de la société ou des sociétés de son groupe, adhérant à un plan d'épargne entreprise	Assemblée Générale mixte en date du 08/06/2017	08/12/2018 (18 mois)	Actions ordinaires	Aucune	Aucune

<p>Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration pour décider une augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription par émission et attribution gratuites d'actions au profit des salariés et/ou mandataires sociaux de la société et/ou du groupe</p>	<p>Assemblée Générale mixte en date du 21/12/2015</p>	<p>21/02/2019 (38 mois)</p>	<p>Actions ordinaires</p>	<p>150.600</p>	<p>Aucune</p>
<p>Délégation de compétence consentie au conseil d'administration pour décider une augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription par émission et attribution gratuites d'actions de préférence au profit des salariés et/ou mandataires sociaux de la société et/ou du groupe</p>	<p>Assemblée Générale mixte en date du 21/12/2015</p>	<p>21/02/2019 (38 mois)</p>	<p>Actions de préférence</p>	<p>51.122</p>	<p>Aucune</p>